

Satellifax

Le premier quotidien de l'audiovisuel

Vendredi 12 mars 2010 - N° 3341

page 1 / 12

A LA UNE : page 1

■ **KIZZ TV** : accord avec Gulli sur les droits internet de séries d'animation

INSTITUTIONNEL : page 2

■ **REGIONALES** : selon le CSA, la diffusion de *Ushuaïa nature* sera sans impact sur les résultats

■ **CSA** : saisine du club Averroès et du Mrap sur propos « racistes » d'E. Zemmour sur Canal+

■ **TVFI** : une soixantaine de professionnels lors de la journée portes ouvertes

CHAINES HERTZIENNES : page 3

■ **ARTE** : un réseau de fibre optique pour relier les différents sites de la chaîne

ENTREPRISES ET MARCHES : page 3

■ **RTL GROUP** : bénéfice net 2009 en hausse de 5,7 %, malgré recul du chiffre d'affaires

■ **CANAL+** : retenu par ESPN pour gérer les droits dérivés des X Games en France

CHAINES LOCALES : page 4

■ **TLM** : levée de plus de 2 millions d'€ auprès d'une douzaine

d'investisseurs

RADIO : page 4

■ **RFI / PLAN SOCIAL** : 115 salariés ont quitté la radio à ce jour

VIDEO, VIDEO A LA DEMANDE : page 6

■ **FRANCE TELEVISIONS** : triple DVD de diamant pour *Apocalypse, la deuxième guerre mondiale*

NOMINATIONS : page 7

■ **RMC** : directeur de la rédaction

PROGRAMMES, AUDIENCES : page 7

■ **USHUAIA TV (GROUPE TF1)** : 5ème anniversaire

FOCUS : page 11

■ **AUTEURS ASSOCIES**

Et les rubriques **TV sur câble...** (p 3), **Justice** (p 5), **Internet** (p 5), **Production** (p 5), **International** (p 6), **Distinctions** (p 7), **Etudes** (p 8), **Revue de presse** (p 8), **Agenda** (p 10), **Baromètre hebdo des meilleurs écrans** (p 12).

A la Une

■ **KIZZ TV** : accord avec Gulli sur les droits internet de séries d'animation

Kizz TV, service en ligne ludo-éducatif payant pour les 3-6 ans lancé en octobre 2009, a conclu récemment un accord avec Gulli portant sur les droits internet de séries d'animation comme *Adibou aventure*, *Miffy*, *Les histoires du père castor* et *Les Babalous*. Du catalogue dont Gulli exploite les droits internet, Kizz TV « ne prend que les formats courts (3 à 10'), adaptés aux 3-6 ans », soit « une centaine de programmes », nous a indiqué son directeur marketing, **Pierre Col**. Cet accord, non exclusif, est le premier du genre pour le site, qui n'exclut pas d'élargir ultérieurement son offre.

Le site, dont le cœur d'offre est l'accès, pour **4,90 € par mois**, à des jeux éducatifs issus de cédéroms, en fera une exploitation particulière. « Nous proposons des vidéos, mais pas en VoD », précise-t-il : « Quand les enfants ont bien joué, ils ont droit à des bonus et gagnent une vidéo (choisie par le site, ndr) qu'ils stockent et pourront voir aussi souvent qu'ils le souhaitent. » « Nous allons enrichir le système et faire en sorte qu'il y ait une forme de visibilité sur le catalogue disponible » : l'enfant pourrait ainsi voir les épisodes qu'il serait susceptible de gagner.

Avec les éditeurs dont Kizz TV dématérialise et délinéarise les jeux, la société a mis en place un « système de partage de revenus » qui sera également appliqué dans le cadre du

contrat avec Gulli : une partie des revenus est rétrocédée en fonction du temps passé sur chacun des programmes (jeux, vidéo), qui est mesuré par la plate-forme, ajoute Pierre Col.

En cinq mois d'existence, Kizz TV, qui emploie l'équivalent de huit personnes à temps plein, a actuellement « entre **500 et 1 000 abonnés** ». « Notre objectif, à l'horizon d'un an, est d'atteindre environ **5 000 abonnés**, ce qui constituerait un premier point d'équilibre pour la structure », explique-t-il. En parallèle de son développement sous sa propre marque en France, la société, fondée par trois ingénieurs **Vincent Tauzia**, **Stéphane Reynaud** et **Kristine Lund**, « négocie des partenariats à l'étranger avec des groupes de média qui voudraient proposer (les fonctionnalités du site) sous leur propre marque », a-t-il précisé. Si l'accord avec Gulli ne concerne actuellement que la France, les deux sociétés sont « convenues de pouvoir discuter sur d'autres territoires » en fonction des droits. « Car on apporte non seulement la plate-forme mais aussi, le cas échéant, les jeux localisés ou potentiellement localisables », a aussi indiqué Pierre Col.

Une version simplifiée de Kizz TV (sans vidéos) est disponible sur les téléviseurs connectés **Philips Net TV**. Le site est également accessible via la tablette **Tabbee** d'Orange et le sera sur celles à venir (HP...), mais pas sur l'iPad d'Apple faute du logiciel Flash.

tout savoir sur tout l'audiovisuel ?

facile avec la recherche par mot-clé dans tous les Satellifax !

www.satellifax.com